

**Sciences du sport, de la motricité et du mouvement  
humain**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain. 2009, Université Paris-Sud, Université Paris Descartes, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02035349

**HAL Id: hceres-02035349**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035349>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n°456  
"Sciences du sport, de la motricité  
et du mouvement humain "  
de l'Université Paris 11 –  
Paris-Sud



mai 2009

## Contexte général

Il s'agit d'une demande de renouvellement de l'ED existante avec un changement de direction. Cette ED est clairement multidisciplinaire et monothématique : elle regroupe des équipes travaillant autour du même objet (le sport et la motricité humaine), mais issues des sciences de la vie et de la santé ainsi que des sciences humaines et sociales. Paris XI est l'établissement principal, il soutient cette ED sans réserve, et tient à sa pluridisciplinarité, les universités partenaires demandent, sans aucune réserve aussi, une co-accréditation. L'articulation et la contribution de chaque établissement, des collèges doctoraux de site, des UFR impliquées existent, mais auraient mérité d'être éclaircies dans le dossier. L'audition a permis de lever les interrogations qui existaient à ce sujet. Bien que positionné sur des champs disciplinaires différents, chaque laboratoire a bien sa place dans cette ED thématique. L'adossement scientifique est bon. L'audition a aussi permis de lever certains doutes apparus à la lecture du dossier concernant la gouvernance, même si des améliorations doivent être impérativement apportées, notamment au niveau du conseil de l'école.

## Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le conseil de l'ED n'est pas conforme aux textes en vigueur, il est impératif de rectifier sa composition et d'enlever notamment les représentants des masters.

La gouvernance est bien partagée entre les universités et la composition du bureau est cohérente. Un secrétariat est mis à disposition de l'ED dans chacune des universités partenaires, mais l'audition des étudiants laisse penser qu'il faut renforcer les liens fonctionnels entre le secrétariat de Paris XI et ceux de Paris X et Paris V.

La répartition budgétaire et l'engagement financier précis de chaque université sont à préciser. Lors de l'audition le soutien de toutes les UFR STAPS impliquées est clairement apparu, mais il reste à mieux définir les liens avec le collège doctoral de chaque université partenaire ainsi que l'aide apportée en ce sens à l'ED. Néanmoins, la mutualisation des moyens a bien été mise en évidence à l'audition et, ce point est globalement satisfaisant.

Les étudiants sont assez satisfaits de la circulation des informations, mais elle est actuellement centralisée par la secrétaire de l'ED à Paris XI, et, de fait, le site Web de l'ED ne joue pas suffisamment son rôle. Il doit être impérativement amélioré : actualisation régulière, interactivité accrue entre les différents acteurs de l'ED, rubriques à créer (ex : annuaire des laboratoires, des doctorants, textes législatifs, modules de formations, concours d'allocation, bourses offertes, stages post-doc offerts, etc.),

- Bilan quantitatif

Le nombre de doctorants est en augmentation régulière, signe de vitalité et d'attractivité de l'ED. Mais le nombre d'HDR doit de fait être augmenté pour réduire le taux actuel d'encadrement par HDR, trop élevé, surtout en sciences humaines et sociales. Les nouvelles règles annoncées dans le projet (3 thèses maximum par HDR) vont tout à fait dans ce sens. La politique de co-encadrement avec un non HDR est ainsi un point positif à noter.

La durée moyenne des thèses est encore trop élevée, variable d'ailleurs selon les disciplines, mais elle est en baisse régulière, ce qui est bon signe. Le taux d'abandon n'est pas précisé.



- Encadrement et suivi

La charte des thèses existe, elle devrait néanmoins être signée par l'ensemble des personnes concernées chaque année et une copie devrait être donnée aux étudiants (comme ils l'ont demandé lors de l'audition).

Le suivi des doctorants est bon, les étudiants se disent très satisfaits de la disponibilité de leurs directeurs (à deux exceptions près), mais il faudrait instituer un parrainage de thèses pour améliorer encore ce suivi, notamment en cas de litige.

Le choix des sujets de thèse est défini dans les laboratoires, puis validé par le conseil de l'ED. Il conviendrait de préciser les priorités scientifiques de l'école en liaison avec les politiques scientifiques des établissements partenaires. Les critères d'admission en 1<sup>ère</sup> année de thèse sont clairs. Mais les critères de réinscription en 4<sup>ème</sup>, voire en 5<sup>ème</sup> année, ne le sont pas. Les étudiants ont fait part, lors de l'audition, des recommandations de plus en plus pressantes pour effectuer leurs travaux dans le temps imparti, c'est-à-dire 3 ans. Ils se disent satisfaits de la réunion de rentrée qui précise ce que sont les études doctorales.

Le critère de soutenance est clairs : une publication. Il s'agit d'une exigence somme toute minimale dont il conviendrait de préciser le niveau qualitatif exigé.

Les résultats fournis sur le suivi des docteurs sont satisfaisants, mais pourraient être améliorés par une implication plus importante de chaque université partenaire (ce qui est annoncé dans le projet).

Il n'y a pas d'auto-évaluation mise en place.

- Financement des thèses

Il n'y a que 30 % de thèses financées, sans seuil minimal de financement fixé. L'ED ne bénéficie pas de beaucoup d'allocations ministérielles et la politique des universités partenaires n'est pas claire à ce sujet. L'information concernant les possibilités de financement circule mal au sein des différents masters et pas du tout à l'intérieur de l'ED.

La politique et les procédures d'attribution des allocations sont à améliorer : le bilan ne permet pas de se faire une idée précise des critères retenus pour le classement, il n'y a pas assez d'ouverture sur l'extérieur, pas d'affichage sur le site de l'ED, il est clairement précisé que la priorité est donnée aux candidats internes.

- Formation

Ce point est satisfaisant : le nombre d'heures proposé est conséquent et bien équilibré entre les modules scientifiques, à finalité professionnelle et de culture générale. Les doctorales sont organisées chaque année, mais elles ne sont pas obligatoires. La direction de l'ED devrait prêter attention aux remarques des étudiants de SHS qui disent ne pas être complètement satisfaits de ces doctorales. Aucune information n'est fournie sur le taux de participation aux modules et sur leur ouverture ou non à d'autres ED.

Des conférenciers et des professeurs invités participent régulièrement à la formation des doctorants. Des visites d'entreprises sont organisées.

- Ouverture nationale et internationale

Le nombre de doctorants extérieurs reste globalement trop faible. Le nombre de co-tutelles est limité, mais en progression. Il n'y a pas de politique internationale clairement affichée dans le bilan. La politique budgétaire en ce domaine n'est pas précisée, elle semble peu développée aux dires des étudiants.

## Projet

Le projet, tel qu'il est présenté, est trop bref. Il reprend pour l'essentiel tous les points du bilan. C'est l'audition qui a permis de trouver les réponses, souvent positives, aux questions des membres du comité de visite et qui a levé les doutes qui subsistaient ; convention explicite entre les universités partenaires, nombre de thèses par HDR limité à trois, élargissement du périmètre de l'ED à d'autres structures de recherche, efforts faits pour rechercher des financements de thèses, pour le suivi des doctorants (BAIP se mettant en place dans les universités), rédaction d'un guide des doctorants, actualisation et refonte du site, mise en place d'une charte qualité.

## Conclusion

### ● Points forts :

- Cette école doctorale a un positionnement scientifique clair auquel concourent toutes les équipes. La dynamique d'expansion est intéressante et doit être poursuivie, car elle contribue à la structuration sur le site de Paris des laboratoires de recherche sur la motricité humaine.
- Le soutien de Paris XI et des UFR STAPS est conséquent, la gouvernance est bien équilibrée. Les projets du collège doctoral, la mise en place d'une charte qualité et d'un observatoire du suivi de l'insertion professionnelle dans le nouveau plan quadriennal de Paris XI permettront d'accomplir de réels progrès concernant la formation et le suivi des doctorants.
- Des efforts importants ont été engagés pour limiter le nombre de doctorants et la durée des thèses.
- Les étudiants sont globalement satisfaits.

### ● Points faibles :

- Le nombre de thèses sans financement est encore trop élevé.
- L'école doctorale reste trop centrée sur les masters existants et n'a pas fait assez d'effort de communication vers l'extérieur.
- La politique d'attribution des allocations, tant au niveau des choix scientifiques prioritaires que des critères d'attribution des allocations, est peu explicite et l'ouverture du concours à l'extérieur de l'école est insuffisant.
- La politique de réinscription en thèse doit aussi être précisée ainsi que les procédures permettant d'évaluer l'avancement du travail du doctorant.

### ● Commentaire et recommandations :

- Il faut impérativement mettre le conseil de l'ED aux normes, poursuivre l'effort de réduction de la durée des thèses et de leur taux d'encadrement par HDR.
- Il convient également d'améliorer la communication externe et l'ouverture à l'international. Le site Web doit être restructuré. Une journée de l'ED, organisée par les doctorants, en dehors de la journée de rentrée, pourrait mettre davantage de lien.
- Le descriptif des formations offertes par l'ED doit figurer sur le site.
- Il convient aussi de préciser la politique d'attribution des allocations et de diffuser au plan national et international les politiques scientifiques soutenues par les laboratoires et l'ED.



En conclusion, le travail entrepris par l'ED 456 a porté ses fruits. Cette école répond aujourd'hui de façon très satisfaisante à un certain nombre de critères, mais présente cependant des points faibles qui doivent être corrigés pour atteindre la dimension d'excellence à laquelle elle prétend dans ses projets.

## Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

# Observations de l'établissement )



# RÉPONSES A L'AERES / RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ED 456

« Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain »

Établissement principal : Université Paris-Sud 11

Établissements co-accrédités :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Université Paris Descartes

Nous remercions le comité d'évaluation de l'AERES pour son travail. Les remarques formulées seront une aide précieuse pour améliorer l'encadrement et l'insertion de nos étudiants. Des actions sont déjà menées pour remédier à certaines faiblesses relevées dans le rapport. D'autres se mettront en place progressivement avec le début du nouveau quadriennal.

## ***Gouvernance :***

• ***Il faut impérativement mettre le conseil de l'ED aux normes.***

*La répartition budgétaire et l'engagement financier précis de chaque université sont à préciser. Lors de l'audition le soutien de toutes les UFR STAPS impliquées est clairement apparu, mais il reste à mieux définir les liens avec le collège doctoral de chaque université partenaire ainsi que l'aide apportée en ce sens à l'ED.*

- Le conseil scientifique de l'ED sera mis aux normes dès le début du nouveau quadriennal.
- Les contributions des universités partenaires seront précisées (une convention est en cours de signature entre les 3 universités) : liens avec les collèges doctoraux (le directeur et les directeurs adjoints de l'ED456 sont membres des collèges doctoraux de leurs universités respectives), moyens financiers, doctorants contractuels en provenance de chaque université.
- Les liens fonctionnels entre les secrétariats des universités partenaires se renforcent, en effet dans les universités partenaires des personnels administratifs ont dans leur fiche de poste la gestion de l'ED 456 parmi les tâches qu'ils exercent. La mise en place de la démarche qualité permet l'élaboration et un meilleur suivi des tableaux de bord et des différents indicateurs à prendre en compte ainsi qu'une plus grande rigueur dans l'accompagnement des doctorants.

## ***Encadrement et financement des thèses :***

*Le nombre de thèses sans financement est encore trop élevé.*

- Des efforts sont entrepris et seront poursuivis pour trouver des financements plus nombreux pour les thèses : Contrats doctoraux sur projet, réponses aux appels d'offres, projets ANR, développement de partenariat privé, contrats CIFRE.
- Une cellule recherche développement a été mise en place dans la nouvelle équipe de recherche CIAMS de Paris-Sud 11 afin de faciliter les relations avec les entreprises du secteur public et privé, et de susciter le financement de projet de recherches notamment à travers des thèses.

***Le nombre d'HDR doit de fait être augmenté pour réduire le taux actuel d'encadrement par HDR, trop élevé, surtout en sciences humaines et sociales. Les nouvelles règles annoncées dans le projet (3 thèses maximum par HDR) vont tout à fait dans ce sens. La politique de co-encadrement avec un non HDR est ainsi un point positif à noter.***

- Afin d'assurer un meilleur encadrement des étudiants, nous nous efforçons d'augmenter le nombre d'HDR. Dans cette perspective, un nouveau professeur a été recruté à Paris Ouest Nanterre-La Défense dans le Centre de recherche sur le Sport et le Mouvement (CerSM) (EA2931), deux MCF soutiendront leur HDR cette année dans l'équipe « Contrôle moteur »



(EA4042) de Paris-Sud 11, 1 MCF soutient son HDR à Paris Descartes au sein du Groupe d'Etudes pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité (GEPECS) et deux soutenances sont prévues en 2010 au sein du CeRSM. De plus, en 2009 deux soutenances ont eu lieu : une au sein de l'équipe « Contrôle moteur » (EA4042) de Paris-Sud 11 et l'autre au sein du CeRSM de l'UP Ouest Nanterre-La Défense. Les possibilités d'encadrement sont d'ores et déjà et seront ainsi accrues. Enfin un projet BQR emploi pour un poste de Professeur est déposé à Paris-Sud 11 cette année afin de renforcer la proportion de PR sur l'équipe Contrôle Moteur.

- Les maîtres de conférences des différentes équipes ont la possibilité de co-encadrer des thèses avec des HDR. Cette tendance s'accroît.

### ***Politique de communication interne et externe***

***L'école doctorale reste trop centrée sur les masters existants et n'a pas fait assez d'effort de communication vers l'extérieur. • La politique d'attribution des allocations, tant au niveau des choix scientifiques prioritaires que des critères d'attribution des allocations, est peu explicite et l'ouverture du concours à l'extérieur de l'école est insuffisante. • Il convient aussi de préciser la politique d'attribution des allocations et de diffuser au plan national et international les politiques scientifiques soutenues par les laboratoires et l'ED.***

- Les choix scientifiques prioritaires de l'école seront mieux précisés au sein du conseil scientifique et communiqués à l'extérieur par l'intermédiaire du site web et d'un envoi systématique à toutes les universités françaises.

- Une communication à l'extérieur de l'ED et des masters existants est faite sur les modalités de candidature aux contrats doctoraux.

***- Il convient également d'améliorer la communication externe et l'ouverture à l'international. Le site Web doit être restructuré. Le descriptif des formations offertes par l'ED doit figurer sur le site.***

***• La politique de réinscription en thèse doit aussi être précisée ainsi que les procédures permettant d'évaluer l'avancement du travail du doctorant.***

- Le site Web est en cours de restructuration. Les informations nécessaires aux étudiants pour la candidature aux Contrats doctoraux, les possibilités autres de bourse, les possibilités d'insertion professionnelle y seront affichées. Le site donnera également toutes informations utiles aux étudiants sur la poursuite de leurs études (descriptif des modules de formation, doctorales, etc.). Il est à noter que ce site sera également en langue anglaise. Des liens et des informations seront également présentés au sein des universités co-habilitées (site des universités et des UFR).

- Les informations utiles aux étudiants (inscription, suivi d'études) seront données aux étudiants au moment de leur inscription sous forme d'un livret du doctorant.

***Une journée de l'ED, organisée par les doctorants, en dehors de la journée de rentrée, pourrait mettre davantage de lien.***

- Un colloque des doctorants sera organisé en fin d'année. Il aura pour but de créer plus de liens entre les différents sites de l'école et les différentes thématiques poursuivies par l'ED. A côté des travaux des doctorants, deux conférenciers internationaux présenteront leurs travaux. Des stands liés à l'insertion professionnelle et aux financements de thèse seront également organisés. Une publication sous forme d'actes du colloque sera réalisée. Elle permettra de communiquer sur les différents travaux réalisés au sein de l'ED.

## ***Internationalisation***

***Il convient également d'améliorer l'ouverture à l'international***

La politique des co-tutelles et des collaborations internationales est une de priorités du nouveau contrat quadriennal de l'ED. Deux nouveaux projets de thèses en co-directions internationales (Italie, Angleterre) ont fait l'objet d'une demande d'allocations sur Paris-Sud 11. Deux thèses en co-tutelle avec Tunis vont être soutenues à Paris Descartes. La politique de professeurs invités développée au sein des UFR STAPS partenaires de l'ED 456 est un bon moyen d'alimenter ces possibilités de co-direction (5 professeurs invités en 2008-2009 sur Paris-Sud, 3 professeurs invités sur Paris Descartes, 1 professeur invité sur l'Université Paris Ouest). Le site web de l'ED aura une version anglaise.